

Affaire traitée par
Révision/JO/CO
1/2

Au Conseil régional de la

**Radio-Télévision
Suisse Romande (RTSR)**

Lausanne 2021

Lausanne, le 10 mars 2022/hl

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021, que nous reproduisons en annexe, dont :

- | | |
|--|------------------|
| - le total du bilan s'élève à | Fr. 1'927'703.55 |
| et dont : | |
| - le compte de résultat présente pour l'exercice 2021 un bénéfice de | Fr. 16'209.80 |

porté en augmentation du résultat reporté, qui passe ainsi de Fr. 533'058.05 à Fr. 549'267.85 au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité régional, alors que notre mission consiste à les contrôler et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

L'organe de révision

Ofisa Berney Associés SA

Annexe : Comptes annuels (bilan et compte de résultat)

Association RTSR

BILAN

<i>CHF</i>	31.12.2021	31.12.2020
Débiteur SSR (DG)	1 895 919.25	1 807 065.10
TVA débiteur	11 230.75	3 947.60
Comptes de régularisation actif	20 553.55	41 107.10
Actifs circulants	1 927 703.55	1 852 119.80
ACTIFS	1 927 703.55	1 852 119.80
Créancier RTS	1 270 710.60	1 196 006.85
TVA créancier	0.00	0.00
Comptes de régularisation passif	24 840.00	29 548.00
C/C RTS (pmt TVA)	62 331.55	52 399.80
Dette RTS à court terme	20 553.55	20 553.55
Capitaux étrangers à court terme	1 378 435.70	1 298 508.20
Dette RTS à long terme	0.00	20 553.55
Capitaux étranger à long terme	0.00	20 553.55
Résultat reporté	533 058.05	376 955.30
Bénéfice de l'exercice / perte de l'exercice	16 209.80	156 102.75
Capitaux propres	549 267.85	533 058.05
PASSIFS	1 927 703.55	1 852 119.80

Lausanne, le 18 février 2022

Association RTSR

COMPTE DE RESULTAT

<i>CHF</i>	2021	2020
Attribution / recettes	1 193 000.00	1 224 000.00
Produits d'exploitation	1 193 000.00	1 224 000.00
Prestations de tiers	4 200.00	3 400.00
Charges de personnel	599 482.45	602 960.50
Charges d'exploitation	573 107.75	461 536.75
Charges d'exploitation	1 176 790.20	1 067 897.25
Résultat d'exploitation	16 209.80	156 102.75

Lausanne, le 18 février 2022